



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie
à Saint-Brevin-les-Pins - W443000838

Agréé Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral
Association reconnue Organisme d'INTERET GENERAL

www.lesamisdesaintbrevin.fr contact@lesamisdesaintbrevin.fr



ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AOÛT 2024

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU DE L'AG 2024

1. Accueil et ouverture de la réunion ;	page 2
2. Rapport financier ;	page 2
3. Rapport moral et d'activité 2023 / 2024 ;	page 4
4. Rapport d'orientation 2024 / 2025 ;	page 6
5. France Nature Environnement Loire-Atlantique, dossiers en cours	page 6
6. Réponses aux questions des adhérents ;	page 7
7. Résultats des votes ;	page 7
8. Conclusions.	Page 7

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

1. Accueil et ouverture de la réunion

Accueil et ouverture de la réunion à 17h30 en présence de **Monsieur Thierry Deville** conseiller départemental et de **Madame Dorothee Pacaud** maire de Saint-Brevin-Les-Pins.

2. Rapport financier

2.1 Analyse

Le rapport porte comme chaque année sur la période d'avril de l'année N-1 à fin mars de cette année N soit du 1er Avril 2023 au 31 Mars 2024. Le solde positif de 803,70 € de cette année se décompose :

- ❖ entre le montant des recettes (5 866,80 €) au titre :
 - des adhésions,
 - des dons composés des sommes au-delà de la cotisation de base,
 - des produits financiers en augmentation par l'effet du taux de rémunération supérieur aux années précédentes.

- ❖ entre le montant des dépenses (5 063,10 €) dont les principales variations concernent :
 - L'absence de coût du conférencier intervenu à titre gracieux,
 - La communication dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de l'association,
 - L'augmentation des frais d'assemblée réalisée à l'Etoile de Jade, dont le prêt est gratuit mais un défraiement est payé à la Mairie pour les frais d'entretien et de mise à disposition du personnel technique à compter de 2023. Précédemment, les assemblées se tenaient au Casino de Saint Brevin, dans une salle prêtée dans le cadre de la réception qui s'ensuivait avec cocktail payant. L'ensemble s'équilibrant avec cette nouvelle disposition.

Il convient de préciser qu'au titre des dépenses et recettes les postes « repas et sortie » se compensent et n'ont pas d'incidence sur la gestion de l'association (2 362 €).

Les fonds associatifs d'un montant de 9 287,80 €, comprenant le résultat au 31 mars 2024, sont représentés par les avoirs bancaires auprès de la Banque CIC et le fonds de caisse :

- Livret d'épargne : 7 528,70 €
- Compte courant : 1 693,75 €
- Espèces : 65,35 €

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

2.2 Compte d'exploitation 2023-2024 et Budget prévisionnel 2024/2025

		"Les Amis de Saint-Brevin" ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins, agréé *Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral du 3 août 2023							
		COMPTE DE RESULTAT ET BUDGET 31/03/2024 et 2024 / 2025							
Dépenses					Recettes				
		2023/2024	2024/2025	Ecart			2023/2024	2024/2025	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
604	Frais Repas	1 409.90 €	1 500.00 €	- 90.10 €	7060	Participation repas	1 410.00 €	1 500.00 €	- 90.00 €
604	Frais Sortie	952.00 €		952.00 €	7061	Participation sortie	952.00 €		952.00 €
6063	Achat petit matériel	- €		- €					
6064	Fournitures de bureau	203.98 €	250.00 €	- 46.02 €	7400	Subvention	- €	1 000.00 €	- 1 000.00 €
6156	Maintenance informatique	162.00 €	170.00 €	- 8.00 €					
6161	Assurances	183.11 €	190.00 €	- 6.89 €	7560	Cotisations	3 087.00 €	3 100.00 €	- 13.00 €
6181	Presse (abonnement)	- €	- €	- €					
6226	Honoraire conférencier	- €		- €	7640	Produits financiers	207.80 €	226.00 €	- 18.20 €
6231	Publicité – exposition	138.85 €	1 250.00 €	- 1 111.15 €					
6234	Dons	- €	- €	- €	7713	Dons	210.00 €	250.00 €	- 40.00 €
6236	Imprimés	132.00 €	100.00 €	32.00 €					
6251	Rbt Frais déplacements	- €	100.00 €	- 100.00 €					
62511	Frais conférenciers	110.90 €	50.00 €	60.90 €					
62571	Réception – cocktail AG	498.48 €	550.00 €	- 51.52 €					
62572	Location salle	657.55 €	670.00 €	- 12.45 €					
6261	Cotisation associations	75.00 €	75.00 €	- €					
6263	Affranchissements	495.12 €	520.00 €	- 24.88 €					
6265	Téléphone	24.00 €	24.00 €	- €					
6278	Frais bancaires	20.21 €	24.00 €	- 3.79 €					
	Sous Totaux	5 063.10 €	5 473.00 €	- 409.90 €		Sous Totaux	5 866.80 €	6 076.00 €	- 209.20 €
	Résultat positif	803.70 €	603.00 €	200.70 €		Résultat négatif			- €
	Totaux	5 866.80 €	6 076.00 €	- 209.20 €		Totaux	5 866.80 €	6 076.00 €	- 209.20 €

BILAN ET BUDGET 31/03/2024 et 2024 / 2025									
ACTIF					PASSIF				
		2023/2024	2024/2025	Ecart			2023/2024	2024/2025	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
5120	CIC	1 693.75 €	2 070.75 €	377.00 €	1100	Fonds associatifs	8 484.10 €	9 287.80 €	803.70 €
5171	Livret A	7 528.70 €	7 754.70 €	226.00 €	4670	Dettes Diverses	- €		- €
5300	CAISSE	65.35 €	65.35 €	- €	1200	Résultat exercice	803.70 €	603.00 €	- 200.70 €
	TOTAUX	9 287.80 €	9 890.80 €	603.00 €		TOTAUX	9 287.80 €	9 890.80 €	603.00 €

2.3 Perspectives 2024 – 2025

La prévision budgétaire est présentée en parallèle des comptes de 2023-2024.

Pour l'exercice prochain, nous aurons une recette exceptionnelle versée en avril 2024 au titre d'une subvention obtenue de la Mairie de Saint-Brevin pour un montant de 1 000 €, dans le cadre des 40 ans de l'association.

Cette subvention va permettre de couvrir en partie les actions ponctuelles menées à l'occasion de cet anniversaire (Cf les commentaires sur les actions de l'association par le Président).

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

3 Rapport moral et d'activité 2023 / 2024

Le Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement, ce qui nous a permis de recevoir les Brevinois lors de nos réunions mensuelles.

Nous avons communiqué via notre site Internet et la messagerie pour renforcer le contact avec vous.

Voici nos activités 2023/2024

- Six entretiens avec Madame la Maire ou avec M. le Directeur de cabinet du Maire pour échanger et faire des points de situation sur les demandes en cours ;
- Avis sur les permis de construire :
 - envoi de lettres à destination de la mairie et des ABF (Architecte des Bâtiments de France) afin de demander la reconstruction de la Brévière selon son architecture d'origine.
- Participation aux enquêtes publiques :
 - réponse à l'enquête sur le déploiement des Energies Renouvelables (ENR) sur notre territoire : le but était de donner un avis sur le positionnement potentiel des ENR (photovoltaïques, agri voltaïques, réseaux de chaleur et méthaniseurs) ;
 - participation à la concertation de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce document est important car il fixe les orientations sur lesquelles s'appuient les documents d'urbanisme. Lors de la réponse à cette concertation, les ASB ont insisté pour que l'impact du changement climatique soit pris en compte dans la définition des enjeux stratégiques du territoire ;
- Participation aux travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :
 - participation aux 4 ateliers de travail sur le diagnostic ;
 - participation à 3 ateliers sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). **Les ateliers ont très bien été organisés par la CCSE, ce qui a permis des échanges très constructifs.**
- Participation aux travaux sur la mobilité douce au niveau de la Communauté de Commune Sud-Estuaire (CCSE) :
 - participation aux deux ateliers (diagnostics et évolutions possibles), ces réunions ont permis de dessiner les liaisons de mobilité douce entre les communes de la CCSE ;
- Participation aux réunions sur la gestion du marais de Giguenais. Le comité de pilotage a permis de dégager les indicateurs pour un suivi pertinent de la gestion du marais. **Les ASB ont demandé de mettre en place un indicateur de suivi de la qualité de l'eau de cet écosystème très sensible ;**
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement de la Mairie:
 - Deux réunions** de la commission mixte de l'environnement ont eu lieu 2023/2024
 - Actions menées:
 - intervention à la suite des désordres sur le littoral, quelle stratégie ?
 - demande de calendrier objectif pour la publication de la « **Charte de l'arbre** ».
- Participation à la commission consultative de suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers Communauté de Commune Sud-Estuaire (CCSE). Cette commission a permis d'établir un bilan par rapport aux objectifs 2026, dans ce contexte nous avons demandé de mettre en place des indicateurs plus pertinents afin de produire un meilleur suivi ;
- Participation aux réunions du Conseil de Développement Sud-Estuaire :
 - participation à la mise en place d'une enquête sur la perception du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette enquête vise à connaître les pratiques individuelles en faveur de ce plan et de co-construire le plan à venir ;
 - participation aux travaux sur la gestion des déchets, afin de comprendre les pratiques de la gestion des déchets et d'analyser comment appréhender la gestion des bio-déchets. Le rapport de ces travaux est accessible sur le site internet du Conseil de développement ;

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

➤ Participation à l'AG 2024 et aux conseils d'administration de FNE Pays de la Loire et FNE Loire- Atlantique. Participation à l'AG 2023 de France Nature Environnement (FNE) National.

➤ Réalisation et suivi de dossiers:

- participation à deux réunions de présentation du **projet EOLE** (Grand-port maritime de Nantes) sur les Eoliennes Flottantes : la présentation du projet EOLE qui vise à assembler des éoliennes flottantes de 300m de haut est consultable sur notre site internet ;
- entretien avec la commission nationale du débat public au sujet du dossier EOLE : nous avons insisté pour disposer d'études d'impact, en fonction des solutions retenues, au niveau du bruit, de la courantométrie, du transfert hydro-sédimentologie qui peuvent affecter notre littoral ;
- suivi des travaux des ouvrages de protection de notre littoral (réflexion sur la stratégie d'entretien des épis ;
- suivi des travaux relatifs à l'ancienne décharge du Bodon : quelles actions à court et moyen terme sont envisagées ?
- participation aux ramassages des déchets sur le littoral, largués par la décharge du Bodon ;

➤ Participation à BREV'DE JARDIN 2024 ;

➤ Participation au forum des associations 2023 ;

➤ Réunions mensuelles le troisième samedi du mois pour faire le point sur les dossiers en cours et pour effectuer une permanence, et tenue de 3 conseils d'administration ;

➤ Mise à jour régulières du site internet ;

➤ Traitement des demandes de nos adhérents et des Brévinois remontées par courriel ou par téléphone ;

➤ Envois de 2 courriers aux adhérents ;

➤ Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;

➤ Préparation événements pour les 40 ans de l'association:

- concours photos sur les arbres remarquables de notre ville : 35 photographies sont retenues et feront l'objet d'une exposition salle des Roches du 1 au 6 octobre 2024 ;
- animation pour les enfants « l'arbre aux mille secrets » (Brev' de jardin 2024) ;
- présentation des ASB au fil des ans (archives de presse sur les 40 dernières années), retraçant les actions menées par l'association ;

➤ Demandes en préfecture:

- Obtention de l'**agrément Association Locale d'Usagers (Août 2023)**, qui nous autorise à participer aux travaux d'élaboration des documents d'urbanisme ;

- Obtention de la reconnaissance **d'Association d'intérêt général pour l'environnement (juin 2024)**, qui nous autorise à émettre des reçus fiscaux pour tout don, dont la somme est supérieure au montant de l'adhésion ASB.

4 Rapport d'orientation 2024 / 2025

Nos objectifs pour les 12 mois à venir :

➤ Retours vers les adhérents des réponses aux questions posées en AG ;

➤ Suivi des engagements de la mairie ;

➤ Suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers ;

➤ Suivi du projet EOLE : participation aux concertations (fin septembre à fin novembre 2024) et enquêtes publiques (pour 2025). N'hésitez pas à nous transmettre vos interrogations pour alimenter cette concertation ;

➤ Suivi du dossier de la décharge du Bodon : quelle stratégie de dépollution ?

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

- Suivi de l'évolution du littoral brevinois en général : notamment participation à la « vigie du littoral » et au suivi de la stratégie de la commune en matière de connaissance des zones d'érosion et d'entretien des ouvrages de protection ;
- Suivi des travaux de FNE Loire – Atlantique et participation aux actions ou activités ;
- Poursuite de notre participation aux groupes de travail thématiques sur le futur PLUI ;
- Poursuite de notre participation aux groupes de travail sur la gestion du marais de Giguenais ;
- Contribution des ASB à la relecture et approbation de la Charte de l'arbre ;
- Contribution des ASB au dossier "PCAET" réalisé par le Conseil de Développement Sud Estuaire
- Mise en place au sein des ASB d'une vigie «alerte aux abattages sauvages des arbres» ;
- Mise à jour du "livret d'accueil" en collaboration avec les services de la mairie ;
- Participation aux enquêtes publiques ;
- Organisation de sorties adhérents au Sénat le 6 novembre 2024 ;
- Poursuite des événements sur l'anniversaire "40 ans des ASB" : exposition des photos sur les arbres remarquables et sur les panneaux des ASB au fil des ans, du 1 au 6 octobre 2024 salle des Roches et animation Sainte Catherine remise des lots aux gagnants ;

Et toujours :

- Evolution permanente du site internet et mises à jour régulière ;
- Réunions mensuelles régulières « ouvertes » aux Brevinois ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement, et du Conseil de Développement Sud Estuaire ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;
- La poursuite de nos opérations de recrutement, toujours avec vous toutes et vous tous car, rappelons toujours qu'après la qualité des effectifs, c'est le nombre qui aide à faire avancer les dossiers et que chacune et chacun d'entre nous pouvons agir en recrutant, notamment, auprès de nos proches de nouveaux adhérents. Nous recrutons aussi des administrateurs pour animer notre association.
- **Être toujours à votre écoute** et répondre à vos questions.

5 France Nature Environnement Loire Atlantique

Intervention de Monsieur Jacques-Yves RAIMBAULT, co-président de FNE 44.

- Présentation de FNE Loire Atlantique, évocation du dossier décharge de Saint Brevin et grands projets de l'estuaire ;
- Dossier RCFS du Croisic (Projet Vinci, circulation dans les marais salant, décharge) ;
- Constitution du groupe de travail eau (dossiers Campbon, zones humides, épandage de digestat à Héric, captage du Pas Brunet, maraichage industriel) ;
- Carrières et extractivisme (Saint Colomban, Grand Auverné, carrière de Tahun).

6 Réponses aux questions des adhérents

Question des adhérents/réponses de Madame PACAUD

A retrouver dans le compte-rendu version longue dans « Espace Adhérents » de notre site.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2024

7 Résultats des votes

Les votes se sont déroulés à bulletin secret.

Quorum atteint : le pourcentage de votants / nombre de cotisants est de **75.65%**.

	Nombre de votants	OUI	NON	Abstention	Résultat
RESOLUTION N° 1 Le rapport financier est approuvé	87	84	0	3	96.6%
RESOLUTION N° 2 Le Rapport moral et d'orientations est approuvé	87	87	0	0	100%
Election administrateurs (renouvellement)					
Thierry LANGE	87	87	0	0	100%
Serge PUCELLE	87	87	0	0	100%
Election nouveaux administrateurs					
Gérard VERGER	87	86	0	1	98.9%

8 Conclusions

Le président des ASB remercie Madame La Maire, Monsieur le Co-président de FNE Loire-Atlantique pour leurs interventions et les adhérents qui ont pu participer à l'AG 2024. Notre association œuvre pour la Défense et l'amélioration du cadre de vie de Saint Brevin et se veut être force de proposition sur les différents sujets qui fédèrent les ASB. Nous espérons que les élus seront attentifs à nos actions et propositions Nous continuerons à participer activement aux différentes instances et ateliers conduits par la mairie ou la CCSE. Nous profitons de cet anniversaire pour remercier les administrateurs qui se sont succédés depuis 40 ans pour œuvrer, comme bénévole, au sein de notre association. Nous souhaitons remercier les présidents qui ont piloté l'association, en les citant par ordre chronologique :

- 1984 à 2003 : Mr BLASIN, Mr DURAND, Mr JOUNEL, Mr REJASSE ;
- 2003 à 2022 : Mr DEFFUANT, Mr ROULEAU, Mr POINOT, Mr BOYET, Mr LANGE.
- A partir de 2022 : Mr PUCELLE (note du rédacteur).

Madame la maire nous remercie et nous souhaite un bon anniversaire pour nos 40 ans.

Le président des Amis de Saint-Brevin
Serge PUCELLE